

J.C.P
64 Avenue DE L'AQUITAINE
33560 SAINTE-EULALIE



Bâtiment Boulangerie Perrin
64 Avenue de l'Aquitaine
33560 Sainte-Eulalie

Propositions d'améliorations de la toiture



Date

03/09/2024



Désignation du toit concerné

Toit Boulangerie



Photo satellite du toit



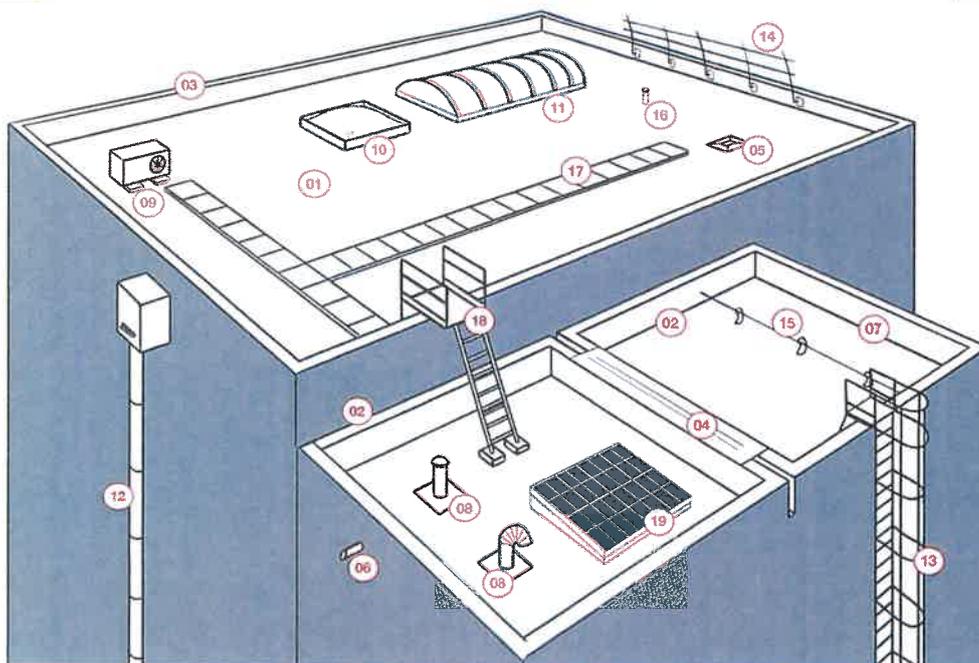
Localisation du toit



Schéma de principe

**TYPE DE TOIT
CONCERNÉ**

**POINTS
CONTRÔLÉS**



POINTS D'AMÉLIORATION POSSIBLES POUR VOTRE TOITURE, RELEVÉS LE 03/09/2024

13. Echelle à crinoline

14. Garde-corps

N°	POINTS DE CONTRÔLE	PHOTOS / SCHÉMAS	COMMENTAIRE
13	Echelle à crinoline		<p>Nous avons constaté l'absence d'une échelle à crinoline.</p> <p>La présence de celle-ci peut en effet faciliter l'accès en toiture pour les différents intervenants interne et/ou externe.</p> <p>Une échelle à crinoline, également appelée échelle verticale stationnaire, est un moyen fixe et permanent d'accès aux toitures. Elle fait partie des équipements de sécurité collective.</p> <p>Cette installation demande une étude préalable afin de répondre aux normes imposées NF-E 85 016 et NF ISO EN14 122, qui portent sur les accès en toiture des bâtiments.</p>
14	Garde-corps		<p>Nous avons constaté l'absence de garde-corps sur cette toiture.</p> <p>Il convient d'en prévoir la pose afin de sécuriser la toiture de ce bâtiment.</p> <p>Les garde-corps sont des dispositifs de sécurité collectives permanents. Ils sont installés sur des toitures dites inaccessibles. Leur premier objectif est d'éviter la chute de hauteur mais ils permettent également de limiter les risques dans des zones de travail spécifiques. Les garde-corps doivent respecter la norme française E-85 015.</p>

CONCLUSION DES AMELIORATIONS



Nota Bene : les garde-corps, les lignes de vies, les points d'ancrages ou encore les échelles à crinoline sont des accessoires de protections individuelles et/ou collectives visant à garantir la sécurité des intervenants ou du personnel en charge de la maintenance et de l'entretien du site.

Le choix de la solution dépend de la configuration des toits, et nécessite une étude d'implantation spécifique.

Nous restons à votre disposition pour étudier l'ensemble de ces solutions.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE,
 scannez-moi !



J.C.P
64 Avenue DE L'AQUITAINE
33560 SAINTE-EULALIE



Bâtiment Boulangerie Perrin
64 Avenue de l'Aquitaine
33560 Sainte-Eulalie

BILAN DE TOITURE



Date du bilan
03/09/2024



Désignation du toit concerné
Toit Boulangerie



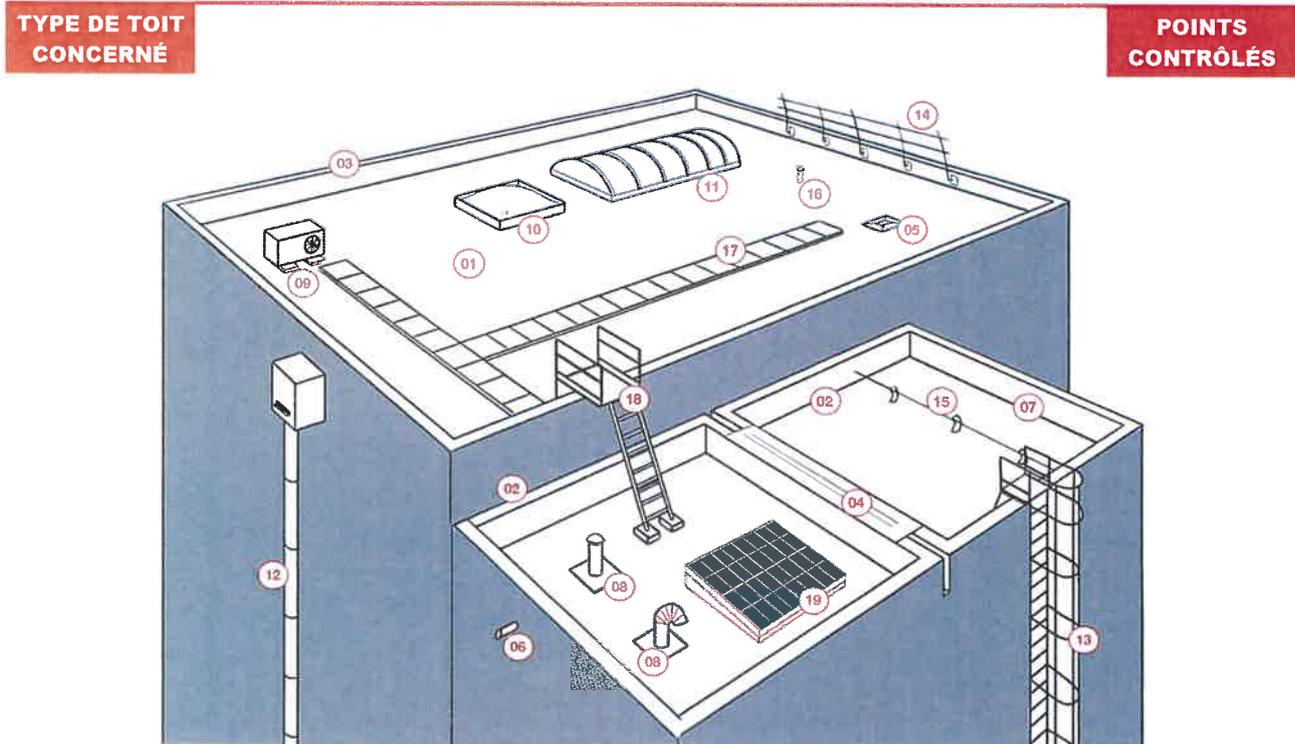
Photo satellite du toit



Localisation du toit

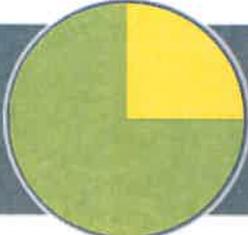


Schéma de principe



SYNTHÈSE D'ÉTAT GÉNÉRAL

SYNTHÈSE POINT PAR POINT




BON


À SURVEILLER


DÉGRADÉ

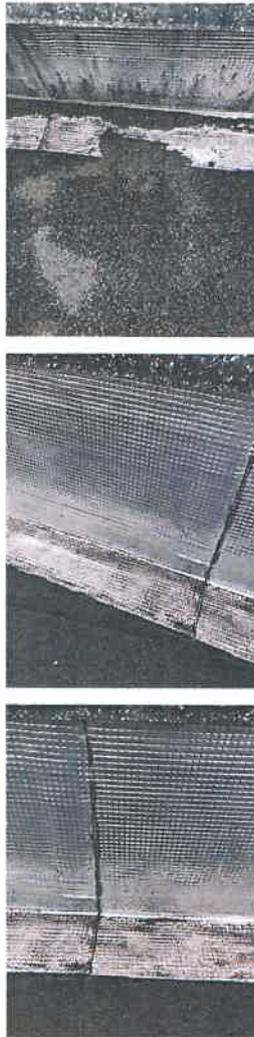
NC	0. Contrat d'entretien
NC	0. Bardage
😊	1. Partie courante
😊	2. Relevé contre mur
😊	3. Dessus de mur
NC	3. Dessus de mur
NC	4. Joint de dilatation
😬	5. Naissance
😊	6. Trop-plein
😊	7. Noue
😊	8. Sortie en traversée de toit
NC	9. Pied de Socle
😬	10. Lanterneau
NC	11. Voute
NC	12. Tuyau de descente
NC	13. Echelle à crinoline
NC	14. Garde-corps
NC	15. Ligne de vie

NC	16. Point d'ancrage
NC	17. Chemin de circulation
NC	18. Saut de loup
NC	26. Panneau solaire

N°	POINTS DE CONTRÔLE	ÉTAT	PHOTOS / SCHÉMAS	COMMENTAIRE
01	Partie courante			<p>La partie courante ne présente pas de défauts apparents. L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1. Rappel des différentes phases d'usure d'une partie courante en toiture terrasse bitumineuse :</p> <p>Phase 1 : Pas de défaut(s) d'usure de la membrane. Ensemble en bon état apparent.</p> <p>Phase 2 : Quelques défauts ponctuels constatés : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit</p> <p>Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit</p>

02

Relevé contre mur



Le/les relevé(s) contre mur ne présente(nt) pas de défauts apparents.
L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1.

Rappel des différentes phases d'usure d'un relevé contre mur en toiture terrasse bitumineuse :
Phase 1 : Pas de défaut(s) d'étanchéité. Ensemble en bon état apparent.

Phase 2 : Quelques défauts ponctuels constatés :
Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

03

Dessus de mur



Le/les dessus de mur ne présente(nt) pas de défauts apparents.
L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1.
Rappel des différentes phases d'usure d'un dessus de mur en toiture terrasse bitumineuse :
Phase 1 : Coiffe(s) d'acrotère(s) ne présentant(s) pas de défaut(s) apparent(s).
Phase 2 : Coiffe(s) d'acrotère(s) présentant(s) des défaut(s) mineur(s) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit
Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

05

Naissance



La/les naissance(s) existante(s) présente(nt) quelques défauts.
L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 2.
Rappel des différentes phases d'usure d'une naissance en toiture terrasse bitumineuse :
Phase 1 : Pas de défaut(s) d'étanchéité et naissance (s) non obstruée(s). Ensemble en bon état apparent.
Phase 2 : Quelques défauts ponctuels constatés : Naissances encrassées.
Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

06

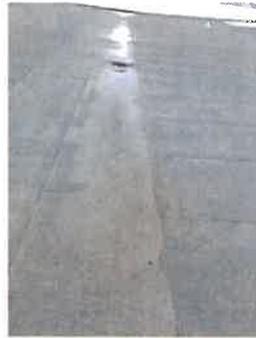
Trop-plein



Le/les trop-plein(s) ne présente(nt) pas de défauts apparents.
L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1.
Rappel des différentes phases d'usure d'un trop-plein en toiture terrasse bitumineuse :
Phase 1 : Pas de défaut(s) d'étanchéité et trop-plein (s) non obstruée(s). Ensemble en bon état apparent.
Phase 2 : Quelques défauts ponctuels constatés : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit
Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

07

Noue



La/les noue(s) ne présente(nt) pas de défauts apparents.
L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1.
Rappel des différentes phases d'usure d'une noue en toiture terrasse bitumineuse :
Phase 1 : La/les noue(s) ne présente(nt) de défauts apparents.
Phase 2 : La/les noue(s) présente(nt) quelque(s) défaut(s) mineur(s) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit
Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

08

Sortie en traversée de toit



La/les sortie(s) en traversée de toiture ne présente(nt) pas de défauts apparents.

L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 1.

Rappel des différentes phases d'usure d'une sortie en traversée de toiture en toiture terrasse bitumineuse :

Phase 1 : Sortie(s) en traversée de toiture ne présentant(s) pas de défauts apparents.

Phase 2 : Sortie(s) en traversée de toiture présentant (s) quelque(s) défaut(s) mineur(s) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

10

Lanterneau



Le/les lanterneau(x) existant(s) présente(nt) quelques défauts.

L'état d'usure de cet élément de la toiture est donc en phase 2.

Rappel des différentes phases d'usure d'un lanterneau en toiture terrasse bitumineuse :

Phase 1 : Lanterneau(x) ne présentant(s) pas de défauts apparents.

Phase 2 : Lanterneau(x) présentant(s) des défaut(s) mineur(s) : Lanterneaux percés.

Phase 3 : Défaut(s) majeur(s) relevé(s) (infiltrations constatées ou déclarée / problème de sécurité) : Nota Bene des éléments relevés durant l'audit

CONCLUSION DU BILAN DE TOITURE

Nous avons répertorié les principaux points de détail à surveiller sur la toiture. Ceux-ci sont triés par degré d'importance.

Dans un premier temps, les éléments classés « phase 1 » (pas de défaut apparent) :

- partie courante
- relevé contre mur
- trop plein
- dessus de mur
- noue
- sortie en traversée de toit



Pour ces points, un simple contrôle périodique annuel suffira à évaluer leurs évolutions et permettra d'anticiper les travaux de maintenance des toitures.

Dans un second temps, les éléments classés « phase 2 » (quelques défauts mineurs relevés) :

- naissances
- lanterneaux

Les défauts mis en évidence ne sont pas à l'origine de fuites, de désordres ou ne présentent pas un risque en matière de sécurité à date mais il convient de prévoir leurs corrections ou leurs réparations.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE,
scannez-moi !



